



ASSOCIATION
DES COMMUNES
DE LA VEVEYSE

Aux déléguées et délégués des Communes de la Veveyse

Bossonnens, le 2 avril 2026/JD

Assemblée des Délégués

Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre prochaine Assemblée des Délégués qui aura lieu le

mercredi 22 avril 2026 à 19h30

Salle Dent de Lys, Complexe sportif du Lussy à Châtel-St-Denis

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil - Salutations - Constitution de l'Assemblée - Nomination des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée 28 janvier 2026
3. Rapport de gestion 2025
4. Comptes de résultats et comptes des investissements 2025
 - a. Présentation
 - b. Rapport de l'organe de révision
 - c. Rapport de la Commission financière
 - d. Approbation
5. Divers


Afin de permettre la préparation de la séance, les délégués-ées et les communes sont invités à communiquer leurs questions ou propositions **par écrit ou par courriel à info@acv-fr.ch jusqu'au 15 avril prochain**. Bien entendu, d'autres questions pourront être posées lors de l'assemblée.

./.

Pour rappel, chaque commune dispose d'une voix par tranche de 500 habitants, la dernière fraction supérieure à 250 donnant également droit à une voix. Par conséquent, chaque commune désigne le nombre de délégués qui représentent ses voix ; un délégué ne pouvant toutefois représenter plus de 5 voix.

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion, nous vous présentons, Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué, nos salutations distinguées.

Association des Communes de la Veveyse



François Genoud
Président de l'Assemblée des Délégués



Joëlle Ducotterd
Responsable de l'administration

Annexes :

1. PV de l'assemblée du 28 janvier 2026
2. Rapport de gestion 2025
3. Comptes 2025

Copie adressée au Conseil communal